



Relevé de conclusions

Conseil de quartier Tour-Chabot Gavacherie

Jeudi 27 novembre 2014 – 20h

Direction des Vies Participatives

Rédacteur : S. ROUANET, B. GABRIEL

CSC du Parc

Co-Président élu : Valérie BELY-VOLLAND

Elus municipaux : Anne-Lydie HOLTZ, Alain BAUDIN, Adjointes au Maire.

Agents municipaux : Bénédicte GABRIEL (Direction des Vies Participatives)

Membres : Ghislaine ALLERA, Michel CARO, Gérard DAVID, Chantal ESPIAU, Sébastien FRESLON, Jean GUENARD, Marlène GUERIN, Nadine LACOMBE, Catherine MARAIS, Frédéric MENARD, Bernard MONTAIGNE, Michel PRIMAULT, Dominique REBEYROL, Rachel ROUET, Gilbert TESSON, Brigitte THOMAS, Gérard ZABATTA, Pierre GRIS.

Excusés : Angéline GLUARD, Frédéric ORRY, Moïsette PILLAC, Catherine TRANGER, Jacqueline LEFEBVRE,

Absents : Pascal DUFORESTEL, Ludovic DANET, Catherine DESACHY.

Ordre du jour du Conseil de quartier :

1. Accueil et présentation des membres
2. Présentation du dispositif de la vie participative et des Conseils de quartier
3. Informations sur les projets en attente
4. Installation du nouveau Conseil de quartier
5. Questions diverses

1. Accueil et présentation des membres

Par Valérie BELY-VOLLAND, Conseillère municipale et Co-présidente élue du Conseil de quartier Tour Chabot-Gavacherie.

Valérie BELY-VOLLAND souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants et invite les Conseillers de quartier, ainsi que les membres du public à se présenter.

2. Présentation du dispositif de la vie participative et des Conseils de quartier

Présenté par Anne-Lydie HOLTZ, Adjointe au maire chargée de la vie participative.

2.1 - Fondamentaux de la vie participative niortaise

Rappel des objectifs d'origine :

- Donner aux habitants les moyens de contribuer à la vie des quartiers
- Mettre en place et assurer le fonctionnement d'instances de participation : les Conseils de quartier

2.2 – Les Conseils de quartier

Les conseils de quartier sont ouverts à toute personne volontaire résidant ou travaillant dans le quartier et âgée de 16 ans minimum. Toute association du quartier peut être représentée au sein du conseil par un membre.

Leur rôle :

Les Conseils de quartier sont des lieux de débat des projets d'amélioration de cadre de vie, d'animation de la vie du quartier. Ce sont des espaces d'information privilégiés sur les politiques publiques mises en œuvre par la Ville ou d'autres instances ayant un impact sur le quartier. Ils ont également une mission d'animation et de mobilisation des habitants dans la vie du quartier.

2.3 – Présentation du service Vie participative

Votre interlocuteur privilégié pour l'ensemble du dispositif participatif :

- Sabrina VOLET et Marc MONNERIE, coordinateurs Vie participative
- Bénédicte GABRIEL, cheffe du service Vie participative
- Laurence FAUCON, directrice des Vies participatives
- Simon ROUANET, chargé de suivi administratif, logistique et événementiel

A noter qu'une plaquette « Vie participative, mode d'emploi » est à disposition de l'ensemble des membres en format papier et accessible sur le site de la ville www.vivre-a-niort.com

3. Informations sur les projets en attente

Point de l'ordre du jour pris en charge par Valérie BELY-VOLLAND, Co-présidente élue.

3.1 – Les projets en cours de réalisation

- Aménagement de sécurité pour les piétons et les cyclistes Rue de Comporté – 2^{ème} phase : fin des travaux prévue le 19/12.

La sécurisation du cheminement des piétons rue de Comporté, sera achevée fin 2014. Des travaux sont en cours, sur la section comprise entre la rue de la Tour-Chabot et la rue Georges-Méliès. Ils ont démarré en octobre 2014. Ils consistent à remplacer les barrières et les coussins ralentisseurs par des aménagements définitifs.

Genèse du projet :

Fin 2010, le conseil de quartier Tour-Chabot Gavacherie constitue un groupe de travail réunissant des conseillers de quartier, des techniciens de la Ville de Niort et des élus. Une étude de faisabilité en vue d'un projet d'aménagement est lancée, afin de répondre à la demande du Conseil de quartier et des riverains de permettre la circulation à pied ou en fauteuil de manière facilitée et sécurisée sur l'ensemble de la rue.

Le groupe de travail est rapidement élargi aux riverains et un diagnostic est lancé. Les études et réflexions dégagent la nécessité d'une mise à sens unique de plusieurs tronçons de la rue de Comporté, le sens de

circulation est travaillé en concertation pour définir le sens centre-ville vers le quartier de la Tour-Chabot. Un contresens cyclable est intégré au projet.

Une première phase de travaux a eu lieu pendant l'été 2013. Elle concernait la section comprise entre les carrefours avec la rue Georges-Méliès et avec les rues Edouard-Belin et Montaigne, pour une somme totale de 160 000 euros, projet financé avec les crédits délégués du Conseil de quartier Tour-Chabot Gavacherie.

Pour répondre à la demande des habitants, des trottoirs sécurisés et aux normes d'accessibilité ont été créés sur la section comprise entre la rue Georges-Méliès et les entrepôts de la restauration scolaire. Des plateaux ralentisseurs ont été réalisés à hauteur de la place Louis-Jouvet. La rue de Comporté a été en grande partie mise en sens unique et en double-sens cyclable, la vitesse maximale autorisée réduite à 30 km/h.

Il restait à pérenniser l'aménagement provisoire de la portion comprise entre la rue de la Tour-Chabot et la rue Georges-Méliès. C'est l'objet de la phase 2 du projet d'aménagement, celle qui est actuellement en cours de réalisation. Le coût de cette dernière tranche travaux se monte à 130 000 euros. Un investissement financé par la Ville de Niort, sur le budget 2014 des conseils de quartier.

3.2 – Projets en attente : dossiers évoqués en Conseil de quartier / demandes à requestionner.

Lors de la mise en sommeil des Conseils de quartier, plusieurs dossiers sont restés en suspens dans les discussions et débats menés en Conseil de quartier. Ces dossiers et demandes, identifiés par le service Vie participative, sont présentés ici pour être requestionnés et dans l'objectif de déterminer en commun si le Conseil de quartier souhaite poursuivre le travail amorcé sur ces problématiques ou non.

Dans ces demandes, on peut noter 2 dossiers structurants :

- Secteur rue de la Gavacherie – rue du Fief Trochet à rue de Ribray

Le Quartier de la Tour-Chabot Gavacherie a bénéficié de l'opération de renouvellement urbain piloté par la ville de Niort et co-financé par l'Etat, la Région et la ville, entre 2007 et 2014 sur une grande partie de son périmètre. Toutefois, certains secteurs ne faisaient pas partie du périmètre du programme de rénovation urbaine et sociale (PRUS), ce qui a généré quelques ruptures dans le traitement des espaces publics sur des portions d'espaces publics fonctionnant de manière cohérente pour les usagers. C'est notamment le cas pour la Rue de la Gavacherie, dont une partie était intégrée au PRUS, jusqu'à la place Jacques Cartier.

Ainsi, aujourd'hui, sur la partie de cette rue entre les rues du Fief Trochet et de Ribray, la continuité piétonne est difficile (largeur minimum des trottoirs non garantie sur l'ensemble du cheminement), stationnement s'avère anarchique et la vitesse des véhicules non adaptée au secteur.

Autant de problématiques dont le Conseil de quartier nouvellement installé pourra se ressaisir.

- Traitement du carrefour rue de la Gavacherie – Ribray – Mouganderie : liaison avec le quartier du Clou-Bouchet.

Le dossier du traitement du carrefour de la rue de Ribray avec les rues de la Gavacherie et de la Mouganderie est resté en suspens. Ce carrefour s'avère très peu lisible et dangereux pour les piétons et les cyclistes, mais également pour les véhicules.

Toutefois, il s'agit d'un projet structurant pour les liaisons inter-quartiers, entre la Tour-Chabot Gavacherie, le Centre-ville et le Clou-Bouchet, par conséquent à l'échelle ville et notamment en termes d'investissement pour envisager une restructuration en profondeur qui permette à chaque usager de retrouver sa place.

Les demandes à traiter en gestion de proximité, c'est-à-dire avec une réponse réactive et coordonnée des services et nécessitant un engagement financier relativement faibles :

- Traitement du stationnement place Jacques Cartier

La place Jacques Cartier a été réhabilitée dans le cadre de l'opération de renouvellement urbain. Normalement réservée aux piétons, elle est régulièrement utilisée par les automobilistes qui se stationnent à proximité immédiate des commerces. Afin de mettre fin à ce comportement, l'installation d'un dispositif empêchant les véhicules de pénétrer sur la place et une réflexion sur le stationnement à proximité des commerces est à prévoir.

- Secteur Grange Aumont – rue Maurice Chevalier : traitement des continuités piétonnes

Une demande d'assurer la continuité piétonne entre le parc de la Tour-Chabot et l'arrêt de bus « Tour-Chabot » sur la rue Maurice Chevalier et les 2 ensembles de logements collectifs de la Grange Aumont.

En effet, sur plusieurs parties de ce cheminement, la largeur de l'espace dédié aux piétons ne permet pas l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

- Rue de la Tour-Chabot : reprise de l'enrobé du parking du CSC du Parc + création 2 cases de stationnement pour les personnes à mobilité réduite

Le revêtement du parking de CSC du Parc est dans un état dégradé. Une reprise d'enrobé pourrait également permettre de repositionner 2 cases de stationnement réservées aux personnes à mobilité réduite.

Les autres dossiers évoqués par les conseillers de quartier :

- Le devenir du Pont de la Chamoiserie

Le Pont de la Chamoiserie a été installé à l'origine pour un usage temporaire et normalement limité dans le temps, ce pont est resté ouvert à la circulation, il a été fermé à la circulation des véhicules en juillet 2010, pour des raisons de vétusté et par conséquent de sécurité mais également pour limiter les nuisances sonores subies par les riverains. Depuis, il est devenu une passerelle accessible pour les piétons et les cyclistes.

Aujourd'hui, sa réouverture pour les véhicules n'est envisageable qu'en programmant la construction d'un nouveau pont, ce qui représente un investissement colossal. De plus, ce type de projet demanderait la mise en place d'une concertation auprès de l'ensemble des riverains des rues de la chamoiserie, du Bas Sablonnier et de la Tour Chabot.

- Demande de création de trottoirs sur la rue du Galuchet

La rue du Galuchet a subi de nombreuses constructions au cours de dernières années. L'opération de réalisation d'une résidence universitaire de 90 logements à proximité du pôle universitaire niortais est toujours en cours et sera livrée pour la rentrée scolaire 2015.

Aujourd'hui, c'est l'espace public qui manque d'infrastructures pour faciliter la circulation des piétons et le stationnement des véhicules.

Il est proposé d'associer le Conseil de quartier et les riverains à la réflexion quant à l'aménagement de la rue qui ne pourra être envisagée qu'à l'issue des chantiers de construction.

4. Installation du nouveau Conseil de quartier

Présenté par Anne-Lydie HOLTZ, Adjointe au maire

4.1 - Les conseils de quartier sont organisés en co-présidence.

Un(e) co-président(e) élu(e)

Nommé(e) par le conseil municipal

- Représentant(e) de l'équipe municipale
- Référent(e) sur les projets du conseil lors des conseils municipaux.
- Relais des projets municipaux ayant un

et

Un(e) co-président(e) habitant(e)

Elu(e) par le conseil de quartier

- Interlocuteur (trice) privilégié(e) et principal relais entre les conseillers de quartier, les élus et le service vie Participative.

impact sur le quartier.

➤ Relais des dossiers et demandes auprès des services.

➤ Représentant(e) du conseil de quartier dans les différentes instances participatives.

Cette organisation permet :

- d'assurer la transparence au sein des conseils : dialogue permanent, échange et circulation de l'information ;
- de garantir le respect du processus démocratique et de l'intérêt général ;
- assure l'animation, la coordination et le suivi des réunions.

Son rôle :

- élu(e) par le conseil de quartier
- interlocuteur privilégié et principal relais entre les conseillers de quartier, les élus et le service vie participative
- représentant du conseil de quartier dans les différentes instances participatives

4.2 - Election du (de la) co-président(e) habitant(e)

3 candidats à la co-présidence : M. Caro, S. Freslon et M. Guérin.

Le vote est réalisé à bulletins secrets, avec 18 votants.

Sébastien Freslon est élu Co-président habitant par le Conseil de quartier avec 8 voix, contre Marlène Guérin 5 voix et Michel Caro 4 voix ; on comptabilise également 1 abstention.

4.3 - Les dispositifs complémentaires de la vie participative

→ Concertation thématique auprès des Niortais(es)

- *Expérimentation des formes innovantes de participation (Internet, rencontres informelles)*

→ Les rencontres de terrain ou « Gestion de proximité »

- *Mise en place de diagnostics partagés sur site*
- *Réponse réactive et coordonnée de la municipalité*

4.4 - Commissions et groupes de travail thématiques

Rôles :

Groupes de travail, constitués de conseillers volontaires, autour d'un thème ou d'un projet, de manière autonome.

Leur mission est d'initier des projets et d'impulser des demandes en lien avec :

- *Le cadre de vie et l'aménagement* : espaces publics (voirie, espaces verts, propreté, éclairage, signalisation...), déplacements, mobilité (stationnement, transports en commun...)
- *La vie des quartiers* : animation, lien social, communication, développement durable...

4.5 - Constitution des commissions et groupes de travail thématiques

Nom Prénom	Cadre de Vie	Animation et vie de quartier	Groupe de travail Rue de la Gavacherie- Mouganderie
Allera Ghislaine	x	x	
Baudin-Devanne Colette	x		
Caro Michel	x	x	
Danet Ludovic			
David Gérard	x		
Desachy Catherine			
Espiau Chantal	x	x	x
Freslon Sébastien	x	x	x
Gluard Angéline			
Gris Pierre			
Guénard Jean	x		
Guérin Marlène	x	x	x
Lacombe Nadine	x		
Marais Catherine		x	
Ménard Frédéric	x		
Montaigne Bernard			
Orry Frédéric	x	x	
Pillac Moïsette			
Primault Michel	x		
Rebeyrol Dominique			x
Rouet Rachel			
Tesson Gilbert		x	
Thomas Brigitte	x	x	
Tranger Catherine			
Zabatta Gérard	x		

4.6 - Les prochains rendez-vous

→ Les réunions des commissions se réunissent en janvier 2015

- Vie de quartier : mardi 13 janvier de 18h30 à 20h

- Cadre de vie : jeudi 22 janvier de 18h30 à 20h

- Rue de la Gavacherie- Mouganderie : rendez-vous le samedi 31 janvier à 9h30 place Jacques Cartier

→ PLU : lundi 9 février 18h30, Centre Du Guesclin

→ Une visite en bus du quartier est proposée le samedi 14 février 2015 de 9h à 12h (date à confirmer).

→ ADAP - Agenda d'accessibilité programmé : concertation courant avril

→ Prochain CQ : Mercredi 1^{er} avril à 20h, Centre Socioculturel du Parc

Mercredi 20 mai à 20h, Centre Socioculturel du Parc. Cette réunion se fera en présence de M. le Maire qui a souhaité venir régulièrement à la rencontre des habitants.

5. **Questions diverses**

➤ Les réunions de bureau sont-elles maintenues ?

Non. Néanmoins les échanges entre les référents de commissions, les co-présidents et le service vie participative continueront à se faire en amont pour établir les ordres du jour des conseils de quartier et

permettre l'avancée des dossiers et demandes. Si les conseillers le jugent nécessaire, une réunion informelle pourra se tenir entre les référents de commissions et les co-présidents quelques jours avant la séance plénière de conseil de quartier (sans le service vie participative).

➤ Les commissions ont tendance à s'essouffler rapidement, comment les valoriser ?

Dans un premier temps, il peut être proposé à la commission Cadre de vie d'être force de proposition dans l'établissement du parcours à réaliser à l'occasion de la visite du quartier.

Ensuite, la mise en œuvre de groupes de travail spécifique peut éventuellement apporter une réponse au maintien de l'activité des commissions, la manière de les faire fonctionner, en travaillant sur des sujets précis, s'avère plus concrète.

➤ Qu'en est-il des suites du programme de rénovation urbaine et sociale ?

Le quartier Tour-Chabot Gavcherie a bénéficié entre 2007 et 2014 du Programme de rénovation urbaine et sociale, restructurant en profondeur nombre d'espaces publics et de bâtiments du quartier.

La nouvelle géographie de la politique de la ville, ou contrat de ville 2015-2020, intègre toujours une partie du quartier et c'est aussi le cas pour le Clou-Bouchet, avec un périmètre resserré. Cette politique sera à présent pilotée au niveau de l'agglomération du Niortais. La nouveauté sur Niort c'est l'intégration d'un nouveau quartier constitué du Pontreau et du Nord de la colline Saint-André.

Ce qu'on peut d'ores et déjà indiquer à ce jour :

- Les moyens alloués en termes d'investissement ne se feront pas dans les mêmes proportions que dans le cadre du PRUS version 2007-2014 (pour mémoire, ils représentaient un total de 109 millions d'€ d'investissement sur les 2 quartiers de la part de l'ensemble des financeurs).
- Il sera privilégié l'accompagnement des actions d'animation, de lien social et de solidarité sur ces quartiers.
- La participation des habitants devient un des aspects essentiels de la mise en œuvre du contrat de ville, en intégrant des habitants et acteurs de ces quartiers dans les instances de pilotage et de gouvernance de cette politique. Les modalités de mise en œuvre de cette participation des habitants est en cours de co-construction entre la ville, la CAN et les services de l'Etat. Le service Vie participative reviendra spécifiquement vers le conseil de quartier à ce sujet pour associer les conseillers qui le souhaitent à la démarche.

➤ Les autres années, les conseils de quartier disposaient d'une enveloppe d'investissement chacun. Aujourd'hui, qu'en est-il ?

Le budget sera mutualisé. Aussi, l'enveloppe globale n'est pas encore votée à ce jour. Mais au vu des contraintes budgétaires, elle sera revue à la baisse. Chaque commission travaillera sur un thème qui sera ensuite présenté en Conseil de quartier. Puis le Conseil municipal donnera son accord ou pas sur le principe (en tenant compte des priorités et du caractère d'intérêt général du projet proposé). Le budget sera alors fléché par projet et non plus par quartier.

➤ Et qu'en est-il de l'enveloppe de fonctionnement ?

Le budget de cette enveloppe reste mutualisé et sera, lui aussi, revu à la baisse. Il n'est aujourd'hui plus possible d'engager les montants engagés ces dernières années. Il va falloir être créatif en ayant moins de moyens. Les élus demandent aux conseillers de quartier et au CSC de faire des propositions d'animations/d'expositions début 2015. Les élus apporteront leurs réponses lors du conseil d'avril.

➤ Rue des Marais : un conseiller de quartier riverain évoque un problème de prolifération de ragondins. Le service hygiène et santé de la ville sera alerté dans les meilleurs délais.

➤ Moulin de Comporté : un conseiller de quartier questionne sur le devenir de ce site.

Réponse de G. ZABATTA, au titre de conseiller général des Deux-Sèvres apporte quelques éléments sur le dossier : sur la partie haute, le projet de création de logements est toujours d'actualité. Sur la partie basse, le projet d'hôtel a été révisé en un projet de restaurant, base de loisirs et guinguette en partenariat avec le

Conseil général des Deux-Sèvres (au titre de sa compétence tourisme), la ville de Niort et la Sospace est en cours de concrétisation.

A noter que le projet de construction de logements, prévoit l'accès à ces logements par le quartier de la rue du Jaune et aura par conséquent peu d'impact sur la rue de Comporté.

Le Conseil de quartier sera informé des suites données à ce projet et de ses contours de manière plus précise.

* * *